



Portrait de Jean-Luc LEROUXEL
© Guézou

ÉLU/ÉLUE

LEROUXEL Jean-Luc

15e vice-président en charge du cycle de l'eau
Conseiller communautaire
Maire de Saint-Gilles

Des points de vue partagés !

« Le maire de Saint-Gilles est venu me solliciter en 1989. Il s'agissait de s'engager dans la vie publique donc dans des prises de décisions qui allaient avoir des incidences sur le quotidien des habitants. Je tenais et je tiens toujours à occuper les fonctions d'élu au sens noble du terme, c'est-à-dire sans penser « plan de carrière » mais bien service public ».

De fil en aiguille, Jean-Luc LEROUXEL est pourtant devenu maire de Saint-Gilles en 2008 puis en 2014 et réélu en 2020, tout en continuant à exercer son activité d'éleveur bovin et de producteur laitier : « Je serai très prochainement en retraite, ce qui me permettra de consacrer davantage de temps à ma commune et à ma délégation au sein de l'Agglo ».

En charge du cycle de l'eau et de l'assainissement, il dit apprécier le fait de s'occuper d'un sujet de terrain.

Les enjeux consistent à préserver les réservoirs d'eau tant en quantité qu'en qualité de ressources. Cela implique également d'harmoniser, de lisser les tarifs pour les 61 communes : *« Les contrats prestataires arrivant à termes, il va falloir prendre la décision d'une gestion en Délégation Service Public avec des prestataires privés ou une gestion en régie directe. Ce sont des décisions importantes car l'eau doit être accessible aux usagers 24/24 et 365 jours par an. L'idée est de trouver le meilleur équilibre pour répondre aux besoins et ne jamais oublier que l'eau est un bien précieux ».*

CURIEUX - À L'ÉCOUTE - TERRIEN

Pour atteindre cet équilibre, Jean-Luc LEROUXEL considère que tous les points de vue méritent d'être partagés : *« Mes mandats m'ont appris à devenir plus tolérant, plus à l'écoute. Les bonnes idées viennent de partout, je m'en suis rendu compte à force de fréquenter beaucoup de personnes aux parcours différents ».* Comme ses collègues vice-présidents, il souhaite que la communication permette de mettre en avant l'important travail effectué par l'Agglo. Petites et plus grandes communes doivent pouvoir bénéficier du développement, de la dynamique commune impulsée par la mutualisation des moyens.

Jean-Luc LEROUXEL avoue avoir eu le sentiment qu'il avait beaucoup à apprendre au début de ses engagements. Il espère également qu'il a apporté et qu'il continue à apporter aux autres.

Lorsqu'il lui reste du temps, en dehors de son métier d'agriculteur et de ses fonctions publiques, il se consacre à l'élevage des chevaux : *« C'est toujours une émotion d'assister à la naissance d'un poulain ».* La Manche est une terre de cheval qui donne la possibilité d'assister à de beaux concours hippiques, un atout touristique et économique pour le territoire ».

Ne jamais oublier que l'eau est un bien précieux

©2020_Stéphanie Montagne-Grésille



CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO

70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Lundi au jeudi
8h30-12h/13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h/13h-17h
02 14 29 00 00